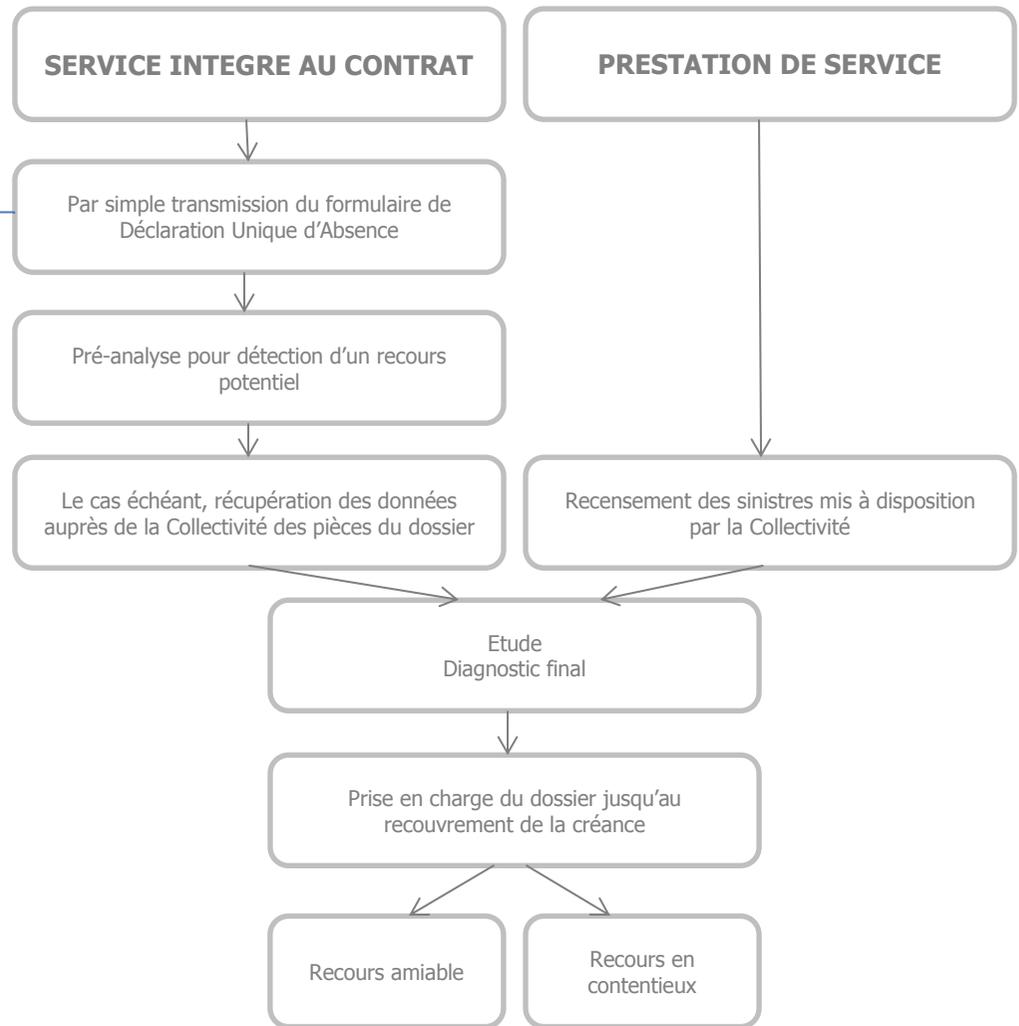


Des moyens de gestion SIMPLES et EFFICACES

Une Equipe dédiée travaillant en collaboration avec un Cabinet d'Avocats spécialisés se charge de la gestion complète des dossiers



TIERS	Le sinistre a-t-il été causé par un tiers ?*		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Si oui, un rapport de police a-t-il été établi ?		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Une Equipe Recours experte au service des employeurs publics

Contactez les gestionnaires assurance de votre Centre de Gestion

Le service Recours contre tiers est rendu par VIVINTER.

VIVINTER est une marque du groupe SIACI SAINT HONORE SAS - Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17 - Tél. +33 (0)1 4420 9999 - Fax +33 (0)1 4420 9500 - www.s2hgroup.com - Courtier d'assurance ou de réassurance, conseiller en investissement financier (CIF), courtier en opérations de banque et en services de paiement - N° d'immatriculation ORIAS 07 000 771 - capital social 61 057 144 Euros - 572 059 939 RCS Paris - APE 6622 Z - N° de TVA Intracommunautaire : FR 54 572 059 939

Les informations contenues dans ce document sont non contractuelles et susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis. L'éditeur de ce document ne saurait voir sa responsabilité tant contractuelle que délictuelle, engagée pour les dommages découlant des actions commises ou omises en raison du contenu de l'information fournie.